



CHAUX A FERRER LPF

Enduit décoratif d'aspect stucco à base de chaux aérienne

IDENTIFICATION DU PRODUIT

Définition :

Enduit décoratif fin à base de chaux grasse aérienne.

Aspect final fortement apparenté aux stuccos.

Qualité :

Conserve les qualités naturelles et esthétiques de la chaux tout en offrant de multiples décors suivant l'application.

Bonne adhérence, n'écaille pas aux chocs provoqués par des usages domestiques.

Grande facilité de reprise et de lissage.

Pour une meilleure résistance aux nettoyages ménagers, aux projections d'eau, et pour plus de brillance et d'unification, une finition avec **CERACHAUX'LPF** est indispensable avec une application façon vernis à polir.

Extrait sec :

En poids : 36,00 % ± 1,00.

Diluant :

Prêt à l'emploi, ne pas diluer.

Masse volumique :

1,48 ± 0,05 Kg / dm³.

Temps de séchage :

Sec au toucher : 4 heures en moyenne selon les conditions climatiques.

Recouvrable : Environ 6 heures.

Viscosité :

Pâte épaisse.

Point d'éclair :

Néant, produit en phase aqueuse.

Présentation en pot :

Pâte épaisse.

Aspect du feuil :

Plus ou moins lustré et marbré selon le ferrage effectué.

UTILISATION DU PRODUIT

Domaine d'emploi :

Travaux neufs et de rénovation.

Emplacement :

A l'intérieur.

Destination :

Décoration intérieure.

Pièce sèches. (Pièces humides : nous consulter)

Mise à la teinte :

Sur la base du nuancier 99 teintes Pierre Fertile « Lumière et vibrations colorées »

Note : La teinte finale devrait être sensiblement plus claire que sur le nuancier, bien que cela varie en fonction de l'épaisseur appliqué, des conditions de séchage et du ferrage.

Supports convenablement préparés :

Bétons, maçonneries enduites. Ciments et dérivés. Plâtres et dérivés, enduits de dégrossissage et de lissage.

Anciennes peintures en bon état de conservation.

Informations pratiques :

Dans le cas d'une mise à la teinte à la machine il est nécessaire de laisser reposer le produit pendant au moins 48 heures afin qu'il puisse reprendre sa viscosité initiale et retrouver ses caractéristiques d'applications normales.

Ne pas hésiter à faire teinter une quantité largement suffisante afin d'éviter tout problème de suivi de nuance.

La teinte du produit peut être sensiblement différente du nuancier, et également, varie en fonction de l'illuminant (lumière du jour, lampe à incandescence ou tube fluorescent). Ces phénomènes sont propres au caractère de la chaux, produit naturel et donc, irrégulier.

Préparation/emploi :

D'une manière générale les supports à décorer doivent être aptes à recevoir un enduit, et donc avoir une planéité correcte. Dans le cas contraire un ragréage/ enduisage préalable à l'aide des enduits La Pierre Fertile est indispensable.

L'impression sera adaptée aux différents types



Consommation :

400 à 700 g/m² selon l'applicateur, l'absorption du support et l'aspect recherché.

Conservation :

12 mois en emballage d'origine, non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

Hygiène et sécurité :

Produit irritant non inflammable. Risque de lésions oculaires graves. Conserver sous clef et hors de portée des enfants. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage. En cas de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Eviter le contact avec les yeux. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

La consultation de la fiche de données de sécurité (F.D.S) reste indispensable pour un bon usage du produit avant, pendant et après les travaux. Elle est accessible sur Internet : <http://www.quickfds.com> , sa mise à jour s'effectue régulièrement en fonction de l'évolution de la législation.

COV conforme 2010

Valeur limite UE pour ce produit (cat A/I) : 300 g/l (2007) /200 g/l (2010), ce produit contient max 3g/l COV.

Précautions :

Ne pas appliquer par température inférieure à 8°C et par humidité relative supérieure à 65%.

de supports :

- Sur plâtre brut et homogène, et sur ancienne peinture parfaitement saine et adhérente : impression **IMPRIM'PLUS**,

- Sur plaques de plâtre à épiderme cartonné ainsi que sur tout fond ancien susceptible de renfermer des résidus de colles visibles ou non : impression isolante et **obligatoire FERTIPRIM'LPF**, suivi **d'IMPRIM'PLUS** pour favoriser ensuite la mise en place du produit.

- Sur supports minéraux, pierres, briques, enduits au mortier de liant hydraulique, enduits au mortier traditionnel, supports bruts, non peints, impression **IMPRIM'CHAUX**.

Dans tous les cas l'impression ou le support recouvert par la CHAUX A FERRER LPF devra être insaponifiable.

Mise en oeuvre :

Appliquer la **CHAUX à FERRER LPF** à l'aide d'un rouleau puis la lisser à la taloche inox, ou appliquer directement à la taloche inox selon l'aspect désiré.

Après séchage, renouveler cette opération une deuxième fois.

Après séchage, ferrer délicatement afin d'obtenir un aspect glacé brillant.

Pour une meilleure protection et un aspect plus "clinquant" terminer par au moins une couche de **CERACHAUX'LPF**.

D'autres applications, avec différents outils, éponges, gants à peindre, etc... ainsi que votre propre créativité permettrons de réaliser des effets décoratifs les plus divers, voire même inédits.

Matériel :

Taloche inox, couteaux à enduire, brosse à chauler, rouleaux...

Nettoyage du matériel :

A l'eau, immédiatement après usage.

Dilution :

Prêt à l'emploi.

Conditionnement :

Pot de 5 L.

CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI

Le produit doit être employé par référence aux présentes informations et à nos Conditions Générales de Vente. Ces informations sont le résultat des essais de qualification du produit pour une utilisation conforme aux règles de l'art, normes, règles professionnelles, normes spécifiques de la série NS PC du fabricant pour la France. Il appartient ainsi à l'utilisateur d'apprécier les caractéristiques des subjectiles à revêtir pour la préparation et l'exécution des travaux, après avoir contrôlé que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente et qu'il dispose bien des documents auxquels elle se réfère.

Le produit décrit dans cette fiche est un produit de construction portant le marquage CE s'il est visé par une spécification harmonisée selon la Directive Européenne DPC 89/106/CEE et son décret français d'application.

Sa mise en œuvre, comme celle des systèmes auxquels il s'incorpore est de technique courante. Non destinés à jouer un rôle purement esthétique, ils sont normalement employés pour la réalisation d'ouvrages de construction. Mais ils peuvent l'être pour de simples travaux de décoration ou d'entretien. Leurs propriétés et durabilité permettent de satisfaire légalement à la garantie de bon fonctionnement de 2 ans minimum exigée en France des constructeurs pour les revêtements à caractère d'éléments d'équipement dissociables (ils peuvent être enlevés/démontés sans détérioration du support), ou à la présomption de responsabilité décennale lorsqu'ils sont considérés comme constitutifs d'un ouvrage de construction, bien qu'ils ne soient pas des « EPERS ». Utilisés en simples travaux de décoration ou d'entretien, ils peuvent satisfaire à la garantie de 2 ans sur les biens de consommation livrés installés. Au-delà de la garantie de 2 ans, un engagement de l'utilisateur sur les caractéristiques et la durabilité des revêtements est possible en France, sous réserve de préconisations spécifiques d'emploi des produits, assorties d'un entretien périodique des parements.

La Pierre Fertile – 91, route de Briollay- 49100 ANGERS
Tél. +33 (0)241 252 856 – Fax. +33 (0)241 251 957
contact@lapierrefertile.com - www.lapierrefertile.com

